

Contacts

► Directrice du service Enfance Jeunesse :
Elise GILBERT - ☎ 06 28 76 85 25

► Administration :
Nathalie BARRON - ☎ 06 18 20 85 92
Mairie : ☎ 02 41 78 30 46



ENFANCE

St Lambert du Lattay :

► Référente restauration scolaire : Marylène MARIE
► Référente périscolaire, ALSH et séjours : Hugo RIVIERE

La cabane aux enfants : 07 57 76 96 61

St Aubin de Luigné :

► Référente restauration scolaire : Nadège GUILLARME
► Référente périscolaire et ALSH : Justine GUÉRIF

Ile aux enfants : 07 43 36 64 26

JEUNESSE

► Référent Jeunesse : Benjamin FOIN ☎ 06 11 76 99 88

ÉCOLES

► École Freinet : ce.049061bd@ac-nantes.fr
► École René Guy Cadou : ce.0490663e@ac-nantes.fr
► École St Joseph St Lambert : stlambertdulattaystjoseph@ec49.fr
► École St Joseph St Aubin : staubindelaigne.stjoseph@ec49.fr

Les activités et créneaux proposés

Vous retrouvez sur le planing de votre enfant les activités à réserver :
périscolaire, repas et accueil de loisirs selon la période de l'année.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Mercredi et Accueil de loisirs (ALSH)
Je réserve le créneau dont j'ai besoin :	Je réserve le créneau dont j'ai besoin :
7h00-8h20	7h00-8h30
OU	OU
7h30-8h20	7h30-8h30
Repas	Matin (8h30-12h00)
16h15/30- 18h00	OU
OU	Après-midi (13h30-17h00)
16h15/30- 18h30	OU
OU	Journée (8h30-17h00)
16h15/30- 19h00	ET
	Repas si besoin*
	17h00- 18h00
	OU
	17h00- 18h30
	OU
	17h00- 19h00

Le symbole signifie que le créneau est réservé.
Sans ce symbole, pas de réservation.

*obligatoire en journée

Pour vérifier vos demandes via le portail :
[Mon espace citoyen > Mes demandes](#)

POUR RAPPEL

Les agents du service enfance jeunesse ne sont pas autorisés à donner un médicament, quel qu'il soit, même sur ordonnance (sauf PAI).

De même, aucun enfant n'est autorisé à apporter et à prendre en autonomie son médicament.



Les délais réservation/annulation

• Temps scolaire et mercredis : le périscolaire et la restauration

→ Avant 9h et 2 jours avant l'activité

Ex : Vous avez jusqu'au mardi et avant 9h pour annuler ou réserver les activités du jeudi.

Attention au week end, le samedi et le dimanche ne comptent pas !

Il faut faire votre demande :

- avant le jeudi 9h pour les activités du lundi
- avant le vendredi 9h pour les activités du mardi

• Accueil de loisirs (ALSH)

→ Petites vacances : 7 jours avant le début des 2 semaines de vacances

→ Grandes vacances : 2 dates :

- || 7 jours avant le début de la période en juillet
- || 7 jours avant le début de la période au mois d'août (demande à faire par mail)

Les réservations ouvrent en général 3 ou 4 semaines avant le début des vacances. Nous indiquerons les dates butoirs à ce moment-là.

Les délais nous permettent d'organiser l'encadrement des enfants au mieux, pour leur sécurité et leur bien-être. Ils permettent également à nos agents d'organiser et de planifier leurs activités.

Absence/présence hors délai

SUR LE TEMPS SCOLAIRE

En cas d'absence

En cas d'absence, la plage horaire et/ou le repas réservés sont facturés. Si vous fournissez un justificatif médical sous 48h, pas de facturation.

En cas de présence sans réservation (péri et ALSH)

L'arrivée ou le départ de votre enfant est pointé sur tablette mais le tarif du 1/4 d'heure ou du créneau ALSH est doublé. Le repas est lui, facturé 5 euros.

SUR LE TEMPS DES VACANCES (ALSH) ET DU MERCREDI

En cas d'absence

En cas d'absence, et ce sans justificatif médical, les créneaux matin, après-midi ou journée seront facturés doublé.

En cas de demande de réservation (par mail ou téléphone)

Si nos effectifs nous le permettent, les enfants sont accueillis au tarif normal.

Les tarifs* 2025-2026

*les tarifs sont majorés de 20% pour le mercredi et l'accueil de loisirs pour les enfants résidents hors commune.



Tarifs périscolaire, mercredi et accueil de loisirs

Quotient familial	Tarifs		
	périscolaire (par 1/4 d'heure)	Mercredi et ALSH	
		demi-journée	journée
de 0 à 500 €	0,35 €	2,99 €	5,98 €
de 501 à 800 €	0,41 €	5,51 €	11,02 €
de 801 à 1200 €	0,48 €	6,61 €	13,22 €
de 1201 à 1400 €	0,52 €	7,27 €	14,54 €
+ de 1400 €	0,61 €	8,15 €	16,30 €



Tarifs restauration scolaire

Quotient familial	Tarifs	
	Temps scolaire	ALSH et mercredi
de 0 à 500 €	1 € *	3,98 €
de 501 à 800 €		4,08 €
de 801 à 1000 €		4,21 €
de 1001 à 1200 €	4,21 €	4,21 €
de 1201 à 1400 €	4,38 €	4,38 €
+ de 1400 €	4,54 €	4,54 €

* dispositif de l'État jusqu'à fin 2027

Et après le primaire ?

Dès le CM2, les jeunes peuvent être accueillis au sein de l'espace Jeunes grâce au dispositif "Pass'jeunes" mis en place.

Ces temps d'accueil libres ou organisés autour d'activités, de sorties, ou encore de projets sont encadrés par Benjamin, référent jeunesse et Valentine, animatrice jeunesse. Demandez l'ouverture des activités au service enfance jeunesse par simple mail.



Rentrée 2025-2026 : si votre ado rentre en 6^{ème}, une mise à jour de son dossier est demandée. Et il vous suffit d'envoyer un mail au service enfance jeunesse pour l'ouverture des activités.

S'il n'est jamais venu à l'espace jeunesse, un simple dossier d'inscription est à remplir (QR Code ci-dessous). Il pourra ensuite profiter d'activités tout au long de l'année !

Durant les vacances scolaires, les activités varient et prennent forme selon les envies de jeunes. Sur les périodes scolaires, les ouvertures libres dans nos locaux continuent.

Pour contacter Benjamin FOIN, référent jeunesse :

☎ 06 11 76 99 88

✉ jeunesse@valdulayon.fr

Pour accéder au portail famille
ou au dossier d'inscription pour l'enfance ou la jeunesse,
scannez le QR Code :



Mémento

2025-2026

Service Enfance Val du Layon



Service enfance jeunesse Val du Layon
La cabane aux enfants
5bis rue du Bon repos
St Lambert du Lattay - 49750 VAL DU LAYON

✉ enfancejeunesse@valdulayon.fr
☎ 06.18.20.85.92
🌐 portail.berger-levrault.fr/mairievaldulayon49190

Horaires d'ouverture de l'administration :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 13h-17h
- mercredi : 8h30-12h30 - fermé l'après-midi

